



**Nom du prestataire de compte : Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie**

**Intitulé du compte : Compte de dépôt PARTICULIERS**

**Date : 1<sup>er</sup> octobre 2020**

- Le présent document vous informe sur les frais d'utilisation des principaux services liés à un compte de paiement. Il vous aidera à comparer ces frais avec ceux d'autres comptes.
- Des frais peuvent également s'appliquer pour l'utilisation de services liés au compte qui ne sont pas mentionnés ici. Vous trouverez des informations complètes dans le barème tarifaire 2020 - Principales conditions tarifaires aux particuliers en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2020.
- Un glossaire des termes utilisés dans le présent document est disponible gratuitement.

Service	Frais	
<b>Services de compte généraux</b>		
<b>Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone, fixe, SMS etc.)</b> [Crédit Agricole en Ligne]	Par an	Gratuit
<b>Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS</b>	Par an	Gratuit
<b>Tenue de compte</b>	Par mois	1 €
	<b>Total des frais annuels</b>	<b>12€</b>
<b>Commission d'intervention</b>	Par opération	8 €
	Plafond mensuel	80 €
<b>Paiements (à l'exclusion des cartes)</b>		
<b>Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)</b>	En agence	4 €
	Par internet	Gratuit
<b>Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)</b>	Par opération	Gratuit
<b>Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)</b>	Par opération	Gratuit
<b>Cartes et espèces</b>		
<b>Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) MasterCard ou VISA</b>	Par an	42 €

<b>Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) MasterCard ou VISA</b>	Par an	42 €
<b>Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) MasterCard</b>	Par an	31 €
<b>Retrait d'espèces (cas d'un retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)</b>	Par opération (à partir du 5 <sup>e</sup> retrait par mois)	1 €
<b>Autres services</b>		
<b>Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement [SécuriCOMPTE Plus]</b>	Par an	24 €

<b>Offre groupée de services</b>	<b>Frais</b>	
<b>[Compte à Composer] comprenant :</b>		
<b>Socle du Compte à Composer</b>	Par mois	2,10 €
. Tenue de compte	<b>Total des frais annuels</b>	<b>25,20 €</b>
. Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) [Crédit Agricole en Ligne Vision option virement externe]		
. Frais d'envoi de chéquier (pour les renouvellements)		
. Envoi carte à domicile (pour les renouvellements)		
. Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA		
. Information premier prélèvement SEPA		
. Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :		
[alerte essentielle mensuelle - solde débiteur]		
[alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement]		
. Relevé de compte papier ou électronique (fréquence mensuelle)		
. Dossier Familial (3 mois gratuits pour toute souscription d'un abonnement d'un an. La cotisation du socle n'inclut pas l'abonnement à l'offre Dossier Familial qui est de 11,90 €/trimestre)		
<b>[Module Maîtrise du découvert]</b>		
Le prix du module Maîtrise du découvert varie selon les tranches du découvert :		
Découvert de 1 à 500 €	Par mois	2,23 €
	<b>Total des frais annuels</b>	<b>26,76 €</b>
Découvert de 501 à 1000 €	Par mois	2,99 €
	<b>Total des frais annuels</b>	<b>35,88 €</b>
Découvert de 1001 à 2000 €	Par mois	3,90€
	<b>Total des frais annuels</b>	<b>46,80 €</b>
Découvert de 2001 € et +	Par mois	5,05 €
	<b>Total des frais annuels</b>	<b>60,60€</b>
. Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'un capital égal au montant du découvert maximum autorisé en cas de décès accidentel de		

l'assuré ou de Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA) accidentelle :

- . Assurance [SécuriCOMPTE Découvert]
- . Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS [alerte souplesse du découvert] (mensuelle)
- . Ristourne des intérêts débiteurs (facturation des agios puis ristourne à hauteur d'un forfait annuel de 5 €, 10 €, 15 €, 20 € selon la tranche du montant du découvert applicable indiquée ci-dessus)

**[Module Budget Assurances]**

- . Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'un capital en cas de décès accidentel de l'assuré, de licenciement économique, d'Incapacité Temporaire Totale de Travail (ITTT) ou de Perte Total et Irréversible d'Autonomie (PTIA) accidentelle : Assurance [SécuriBUDGET]

Par mois 1,72 €  
**Total des frais annuels 20,64 €**

**[Module Budget Assurances Premium]**

- . Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'un capital en cas de décès accidentel de l'assuré, de licenciement économique, d'Incapacité Temporaire Totale de Travail (ITTT) ou de Perte Total et Irréversible d'Autonomie (PTIA) accidentelle : Assurance [SécuriBUDGET Premium]

Par mois 2 €  
**Total des frais annuels 24 €**

**[Module Compte Sécurisé]**

- . Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement [SécuriCOMPTE Plus]
- . Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur
- . Retrait d'espèces de dépannage
- . Réédition carte de paiement urgente
- . Réédition code confidentiel de la carte de paiement

Par mois 2,75 €  
**Total des frais annuels 33 €**

**[Module Compte Sécurisé Premium]**

- . Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement [SécuriCOMPTE Premium]
- . Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur
- . Retrait d'espèces de dépannage
- . Réédition carte de paiement urgente
- . Réédition code confidentiel de la carte de paiement

Par mois 4,30 €  
**Total des frais annuels 51,60 €**

**[Module Épargne Pilotée]**

- . Mandat d'épargne
- . Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS [alerte mensuelle écopage]
- . Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit à indemnité en cas de décès accidentel de l'assuré, indemnité correspondant à un capital calculé en fonction du dernier montant mensuel de l'épargne

Par mois 1,88 €  
**Total des frais annuels 22,56 €**

programmée dans le cadre d'un mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie : Assurance [SécuriEPARGNE]  
 . Relevé global épargne/crédit (annuel)  
 . Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) [Crédit Agricole en Ligne Invest Store Initial]

**[Module Épargne Pilotée Premium]**

. Mandat d'épargne  
 . Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS [alerte mensuelle écopage]  
 . Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit à indemnité en cas de décès accidentel de l'assuré, indemnité correspondant à un capital calculé en fonction du dernier montant mensuel de l'épargne programmée dans le cadre d'un mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie : Assurance [SécuriEPARGNE Premium]  
 . Relevé global épargne/crédit (trimestriel)  
 . Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) [Crédit Agricole en Ligne Invest Store Initial]

Par mois 2,85 €  
**Total des frais annuels 34,20 €**

**[Module Suivi @ssuré]**

. Cotisation à une offre d'assurance indemnisant l'assuré en cas de livraison non conforme ou de non-livraison d'un bien garanti acheté à distance : Assurance [SécuriWEB]  
 . Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :  
 [alerte achat à distance] (fréquence maximum journalière)  
 [alerte mini-relevés] (fréquence hebdomadaire)  
 [alerte temps réel de gestion]

Par mois 3,10 €  
**Total des frais annuels 37,20 €**

**[Module Suivi @ssuré Premium]**

. Cotisation à une offre d'assurance indemnisant l'assuré en cas de livraison non conforme ou de non-livraison d'un bien garanti acheté à distance : Assurances [SécuriWEB Premium]  
 . Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :  
 [alerte achat à distance] (fréquence maximum journalière)  
 [alerte mini-relevés] (fréquence hebdomadaire)  
 [alerte temps réel de gestion]

Par mois 3,85 €  
**Total des frais annuels 46,20 €**

**Options**

. Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'un capital, assis sur les revenus mensuels de l'assuré, en cas de décès accidentel ou

Par mois 1,90 €  
**Total des frais annuels 22,80 €**

de licenciement économique de l'assuré : Assurance [SécuriZEN]	
. Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'une indemnité en cas de décès accidentel de l'assuré et calculée en fonction du montant de l'épargne sur Livret(s) : Assurance [SécuriLIVRETS]	Par mois 1,90 € <b>Total des frais annuels 22,80 €</b>

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services n'est pas limité.

**Réduction tarifaire selon le montant total souscrit applicable au Compte à Composer**

Pour toute souscription du Compte à Composer, le client bénéficie d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :

5 % de réduction pour un montant total mensuel souscrit (socle + modules) compris entre 4,10 € et 5,09 €

10 % de réduction pour un montant total mensuel souscrit (socle + modules) compris entre 5,10 € et 7,14 €

15 % de réduction pour un montant total mensuel souscrit (socle + modules) compris entre 7,15 € et 9,17 €

20 % de réduction pour un montant total mensuel souscrit (socle + modules) égal à 9,18 € et plus

Offre groupée de services	Frais
<b>[eko]</b> comprenant :	Par mois 2 €
. Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone, fixe, SMS etc.) [Crédit Agricole en Ligne Vision option virement externe]	<b>Total des frais annuels 24 €</b>
. Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :	
[alerte si solde compte inférieur à 20 €]	
[alerte essentielle mensuelle - solde débiteur]	
[alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiements]	
[alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeurs Crédit Agricole]	
. Tenue de compte	
. Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) [Mastercard eko]	
. Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie	
. Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets d'autres Caisses Régionales de Crédit Agricole Mutuel	
. Retrait d'espèces dans les pays de l'Espace Economique Européen : 25 retraits par an en euro ou en devises	
. Retrait d'espèces hors pays de l'Espace Economique Européen : 10 retraits par an	
. Chéquier	

<ul style="list-style-type: none"> <li>. Renvoi du code confidentiel de la carte</li> <li>. Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque</li> <li>. Opposition faite par le titulaire de la carte</li> <li>. Frais de refabrication de la carte</li> <li>. Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virement SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA</li> <li>. E-relevé : relevé de compte électronique (fréquence mensuelle)</li> </ul>
<p>Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.</p>
<p>Les prestations qui dépassent ce nombre seront facturées séparément.</p>

<b>Informations sur les services supplémentaires</b>	
Informations sur les frais afférents aux services dépassant le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services (à l'exclusion des frais énumérés ci-dessus)	
<b>Services</b>	<b>Frais</b>
<b>[eko]</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>. Retrait d'espèces dans les pays de l'Espace Economique Européen : au-delà de 25 retraits par an en euro ou en devises               <ul style="list-style-type: none"> <li>•Retrait par carte en euro ou en devises équivalentes (devise suédoise ou leu roumain) dans un pays de l'Espace Economique Européen</li> <li>•Retrait par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen</li> </ul> </li> <li>. Retrait d'espèces hors pays de l'Espace Economique Européen : au-delà de 10 retraits par an</li> </ul>	<p>Par opération 1€</p> <p>Par opération 1€</p> <p>Par opération 3,45€ + Frais proportionnels au montant de l'opération 2,55%</p>

<b>Offre groupée de services</b>	<b>Frais</b>
<p><b>[Globe Trotter]</b> comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone, fixe, SMS etc.) [Crédit Agricole en Ligne Vision option virement externe]</li> <li>. Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : [alerte Solde débiteur et rejet d'opérations] [alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiements]</li> <li>. Tenue de compte</li> <li>. Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) [Mastercard Globe Trotter]</li> <li>. Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie</li> </ul>	<p>Par mois 2 €</p> <p><b>Total des frais annuels 24 €</b></p>

<ul style="list-style-type: none"> <li>. Retrait d'espèces (cas d'un retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement)</li> <li>. Retrait d'espèces (cas d'un retrait en devises hors de la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement)</li> <li>. Paiement par carte (en euro ou en devises, dans et hors pays de l'Espace Economique Européen)</li> <li>. Chéquier</li> <li>. Renvoi du code confidentiel de la carte</li> <li>. Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque</li> <li>. Frais d'opposition de la carte par le titulaire</li> <li>. Frais de refabrication de la carte perdue ou volée</li> <li>. Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virement SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA</li> <li>. Emission et réception de virement non SEPA</li> <li>. E-relevé : relevé de compte électronique (fréquence mensuelle)</li> </ul>	
<p>Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.</p>	
<p>Les prestations qui dépassent ce nombre seront facturées séparément.</p>	

**Informations sur les services supplémentaires**  
Informations sur les frais afférents aux services dépassant le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services (à l'exclusion des frais énumérés ci-dessus)

Offre groupée de services	Frais	
<p><b>[Offre spécifique clientèle en situation de fragilité financière en application de l'article L. 312-1-3 alinéa 2 du Code monétaire et financier - Compte à Composer Module Budget Protégé] comprenant :</b>  <b>Socle du Compte à Composer</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Tenue de compte</li> <li>. Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) [Crédit Agricole en Ligne Vision option virement externe]</li> <li>. Envoi carte à domicile (pour les renouvellements)</li> <li>. Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA</li> <li>. Information premier prélèvement SEPA</li> <li>. Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :  [alerte mensuelle essentielle - solde débiteur]  [alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement]</li> <li>. Relevé de compte papier ou électronique (fréquence mensuelle)</li> </ul>	Par mois <b>Total des frais annuels</b>	1€ <b>12€</b>

**[Module Budget Protégé]**

- . Ouverture et clôture de compte
  - . Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) [L'autre carte]
  - . Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : [alerte solde disponible] (fréquence hebdomadaire)
  - . Plafonnement spécifique des commissions d'intervention à 4 € par opération et à 20 € par mois
  - . Plafonnement à 20 € par mois et à 200 € par an pour l'ensemble des frais suivants :
    - Les commissions d'intervention
    - Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
    - Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
    - Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
    - Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
    - Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
    - Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
    - Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
    - Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.
- Ces plafonds mensuel et annuel incluent le plafond spécifique concernant les commissions d'intervention.
- Pour les frais autres que les commissions d'intervention, une réduction de 50 % s'applique sur les conditions tarifaires en vigueur.
- . 2 chèques de banque par mois
  - . Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)
  - . 1 changement d'adresse par an
  - . Versement d'espèces en agence
  - . Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

Les prestations qui dépassent ce nombre seront facturées séparément.



<b>Informations sur les services supplémentaires</b>	
Informations sur les frais afférents aux services dépassant le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services (à l'exclusion des frais énumérés ci-dessus)	
<b>Services</b>	<b>Frais</b>
<b>[Compte à Composer Module Budget Protégé]</b>	
. Frais d'émission d'un chèque de banque	Par opération 14,20 €
. Changement d'adresse	Par opération GRATUIT

Edité le 1<sup>er</sup> octobre 2020